



Déclaration liminaire

9 Juillet 2019

Consternation de la profession

Le collège Infirmier Français dénonce avec force les dernières déclarations du Dr Braun déniaient les compétences infirmiers apportant avec un professionnalisme indiscutable une réponse intermédiaire dans le dispositif des urgences sous la supervision médicale des médecins régulateurs du SAMU. Ceux -ci sont sollicités tous les jours par certains SAMU et la non sinistralité témoigne d'une efficience de ce type de réponse.

Il est inconcevable et inacceptable d'entendre le représentant des urgentistes qualifier les infirmiers sapeurs pompiers de l'époque néandertalien en voie de disparition, qu'il faut évoluer en créant un nouveau métier. Le Collège Infirmier Français vit ces déclarations comme une profonde insulte à l'encontre de la profession infirmière. Il s'inquiète de ces déclarations traduisant une volonté de neutraliser les capacités et compétences des infirmiers à intervenir sur protocoles pour créer un nouveau métier au détriment de professionnels déjà formés et compétents.

Quels desseins se cachent derrière cette démarche qui interroge une profession très malmenée en ce moment.

Le CIF a fait une proposition, il y a trois mois pour proposer que le code de la santé publique envisage tout comme les TIH un texte permettant aux infirmiers des SAMU et SMUR d'apporter leur contribution dans le cadre de la réponse intermédiaire. Ce fut un refus catégorique des représentants des urgentistes qui a abouti à un refus de cette proposition par la DGOS.

Pourtant, un retour d'expérience pourrait être demandé sur la VL SAMU des trois frontières qui fonctionne depuis de nombreuses années avec un IDE en lieu et place d'un médecin dans la prise en charge de patient ou en attente d'un renfort d'une équipe médicalisée.

SAMU urgences de France a toujours refusé la mise en place d'une réponse intermédiaire. Ils ont toujours été contre le système paramédic pour l'avoir critiqué depuis des décennies.

La profession s'insurge des dernières déclarations du DR Braun qui vient de découvrir les capacités pour des non médecin à intervenir en extra-hospitalier.

Ce revirement à 180 degré en trois mois a des motivations non avouées que représente une tentative de faire disparaître les infirmiers de sapeurs pompiers pour disposer d'un système qui serait de leurs initiatives.

Un paramédic formé en 3 ans correspond à une formation post bac qui comprend un enseignement théorique correspondant aux acquisitions nécessaires à une culture médicale minimum plus une acquisition des gestes médicaux avec en complément un enseignement de secourisme.

Les infirmiers qui exercent actuellement ont tous en plus un enseignement des techniques de secourisme avec de nombreux compléments comme les diplômes universitaires qui sont proposés, le PHTLS, l'accidentologie, le secours routier, les tueries de masse, etc...

De plus, les infirmiers anesthésistes sont rompus à la notion d'urgence, Les apports théoriques et techniques de leur formation sont adaptés voire consacrés à l'activité extra hospitalière, avec notamment une unité d'enseignement (UE) dédiée à la prise en charge des urgences pré-hospitalières où l'on retrouve entre autre "la réalisation d'un bilan lésionnel et fonctionnel d'une victime.

Aucune autres spécialités médicales se comportent de la sorte envers ses plus proches collaborateurs. Déclarer qu'ils doivent disparaître est assimilé à un dénigrement d'une profession dans leurs capacités à participer à l'aide médicale d'urgence qui fait pourtant ces preuves tous les jours sur le territoire national eu égard aux nombreuses sollicitations de certains SAMU dans l'engagement des infirmiers de sapeurs pompiers.

Cette déclaration est inacceptable pour toute une profession et pose la question du respect du code de déontologie médicale.

Le Collège Infirmier Français en appelle à la ministre suite à cet incident majeur survenu lors du congrès urgences 2019 lors de l'allocution du président SAMU urgences de France.

Bruno Huet

SNIA En charge du pré hospitalier

Représentant du CIF